

JEUNESSE

Ville de  
beauchamp  
f t @

# — GUIDE — DE LA RENTRÉE



2020

# ÉDITORIAL

## Chers parents,

La rentrée scolaire est incontestablement un temps fort dans la vie des familles, pour nos enfants comme pour vous parents qui restez par ailleurs toujours attentifs au cadre de vie de nos écoles.

Ce guide, fruit d'un travail concerté associant l'ensemble de la communauté éducative, a pour objet de vous apporter toutes les informations utiles pour que vous puissiez aborder la rentrée 2020/21 en toute sérénité. Il contient l'ensemble des renseignements pratiques liés à l'Éducation, à la vie scolaire, mais aussi ceux concernant les temps extra scolaires ou périscolaires que sont la restauration, l'accueil de loisirs, les séjours de vacances...

La mise en œuvre du nouveau Projet Educatif Territorial engagée va se poursuivre par des actions concrètes comme la création d'un Conseil Municipal des Jeunes fin 2020 ou encore la création d'une offre différenciée sur le temps périscolaire en élémentaire du soir qui verra elle le jour début 2021.

Cette année 2020-21 est aussi marquée par la création de 2 nouvelles classes : l'une en élémentaire au sein de l'école Pasteur, l'autre en maternelle au sein de l'école La Chesnaie. Ces créations vont nous permettre d'accueillir les enfants des familles nouvellement arrivées sur la commune.

C'est donc fort d'une détermination et implication, que vos élus et les services de la commune, sont chaque jour à l'œuvre pour vous offrir un service de qualité.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire et restons à votre écoute.

**Françoise Nordmann**  
Maire de Beauchamp

**Patrick Planche**  
1<sup>er</sup> adjoint délégué  
à la scolarité,  
à la culture et à la  
démocratie locale

**Carla Pires**  
Adjointe déléguée  
à la petite enfance,  
à l'enfance  
et à la jeunesse

## SOMMAIRE

Scolaire	p. 4 et 5
Parents élus	p. 6
Associations de parents d'élèves	p. 7
Restaurant scolaire	p. 8
Périscolaire	p. 9
Accueil de loisirs	p. 10
Inscription - Facturation	p. 11
Séjours	p. 12
Club Ados - Point Information Jeunesse	p. 13
Conseil Municipal des Enfants	p. 14
Vacances scolaires 2020-2021	p. 15





## Service scolaire

01 30 40 45 09  
[vie.scolaire@ville-beauchamp.fr](mailto:vie.scolaire@ville-beauchamp.fr)

## Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 19h,  
Mardi, mercredi et jeudi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 8h30 à 12h

## Inscriptions scolaires

Sur rendez-vous : 01 30 40 45 09  
Hôtel de Ville - Place Camille Fouinat  
[inscription-facturation@ville-beauchamp.fr](mailto:inscription-facturation@ville-beauchamp.fr)

## Rappel des pièces à fournir :

Livret de famille,  
Justificatif de domicile.

## Conditions générales

Les enfants doivent être âgés de trois ans dans l'année civile pour être inscrits dans les écoles maternelles de Beauchamp.

Les inscriptions se font en Mairie au Service Inscription Facturation et uniquement pour les enfants s'inscrivant pour la première fois dans une école maternelle ou élémentaire. Cette inscription sera à confirmer auprès du directeur de l'école concernée. Le passage en classe supérieure ne nécessite pas une nouvelle inscription en Mairie.

Élémentaires : pour les enfants de grandes sections de maternelle devant rentrer en CP en septembre prochain, les parents seront avisés par les écoles de leur lieu d'affectation.

## Écoles maternelles

**Anatole France**  
7, avenue Anatole France  
01 39 60 39 20

## Les Marronniers

41, avenue des Marronniers  
01 39 60 38 01

## La Chesnaie

Avenue Michelet  
01 39 95 56 71

## Écoles élémentaires

**Paul Bert**  
15, avenue Paul Bert  
01 34 18 88 07

## Pasteur

13, avenue Pierre Curie  
01 34 18 85 43

## Horaires des écoles

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis  
de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30.

## Collège

**Collège Montesquieu**  
190, chaussée Jules César  
01 39 32 19 00

## Classe découverte

La Mairie donne la possibilité aux écoles qui le souhaitent de proposer des classes de découverte. Chaque année, plusieurs projets voient le jour. Pour exemple, en 2019-2020, trois séjours ont été mis en place au sein des écoles élémentaires. Ceux-ci ont cependant été annulés en raison du contexte sanitaire.

## Périmètre scolaire

Pour la sécurité de vos enfants, aux abords des écoles, respectez les limitations de vitesse, soyez vigilants, privilégiez le covoiturage, respectez les passages piétons, les règles de stationnement. En deux roues, en trottinettes, soyez attentifs.



# PARENTS ÉLUS



Chaque année des parents sont élus pour représenter les parents d'élèves de l'école. Ils ont un rôle clé dans la communauté éducative.

Associés à la vie de l'école, ils sont le porte-parole des parents au conseil d'école.

Ils accompagnent les familles et peuvent intervenir auprès des responsables d'établissement pour évoquer un problème particulier ou assurer une médiation à la demande des parents concernés.

## Qui est éligible ?

Tous les parents dont les enfants sont scolarisés dans l'établissement.

## Quand vote-t-on ?

Les élections sont généralement au mois d'octobre. Deux dates sont fixées par décision ministérielle. Le jour du scrutin est choisi entre ces deux dates par la commission électorale.

## Comment les contacter ?

Vous pouvez obtenir leurs coordonnées par l'intermédiaire de l'établissement fréquenté par votre enfant.

## Le Conseil d'école

Dans chacune des écoles, le Conseil est composé du directeur, des enseignants, de l'Inspecteur de la Circonscription, d'un Délégué Départemental de l'Éducation nationale, des parents élus en début d'année scolaire (autant que de classes), et de la Municipalité (le Maire ou son représentant et le délégué du Conseil municipal désigné pour l'école).

## Son rôle

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles. Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

# ASSOCIATIONS

## B.E.E.

Beauchamp Ensemble pour les Elèves  
Mme Emeline Cohendet  
06 68 98 27 08

Écoles primaires

[associationbee@gmail.com](mailto:associationbee@gmail.com)  
[Facebook/beauchamp.association.bee](https://www.facebook.com/beauchamp.association.bee)

## B.E.E. / U.N.A.A.P.E.

Union Nationale d'Associations  
Autonomes des Parents d'Elèves

Collège

[beeunaape.beauchamp@gmail.com](mailto:beeunaape.beauchamp@gmail.com)  
[Facebook/unaape.prevert](https://www.facebook.com/unaape.prevert)  
[www.prevert.beeunaape.fr](http://www.prevert.beeunaape.fr)

## F.C.P.E.

Mme Ben Nasser  
06 18 93 54 53  
[Facebook/FCPE-Beauchamp](https://www.facebook.com/FCPE-Beauchamp)  
[fcpebeauchamp.jimdofree.com](http://fcpebeauchamp.jimdofree.com)

Ecoles maternelles et primaires

[fcpeprimaire.beauchamp@gmail.com](mailto:fcpeprimaire.beauchamp@gmail.com)

Collège

[fcpecollege.beauchamp@gmail.com](mailto:fcpecollege.beauchamp@gmail.com)

## P.E.E.P. APE

Collèges et lycées de Taverny  
01 34 18 14 77  
[bouhet.daniel@orange.fr](mailto:bouhet.daniel@orange.fr)

# RESTAURANT SCOLAIRE — PÉRISCOLAIRE



## Le restaurant

Chaque école maternelle dispose d'une salle de restauration, les ATSEM assurant le service. Le restaurant scolaire élémentaire se divise en deux salles, l'une pour les enfants de Pasteur et l'autre pour ceux de Paul Bert, fonctionnant chacune en self-service par îlots. Une équipe d'animateurs et de personnel de service encadre les enfants pour qu'ils bénéficient d'un temps d'échange, de découverte et de détente.

Les repas sont préparés dans la cuisine centrale par le personnel municipal sous la direction du chef cuisinier, Pascal Poin tud. La distribution est assurée en liaison chaude. Les repas sont composés par une diététicienne. Ils comportent 4 composantes en maternelle et 5 en élémentaire (entrée, plat protidique, accompagnement,

produit laitier et dessert). Les repas comportent 50% de produits issus de l'agriculture Biologique, de provenance française. Les élémentaires disposent d'un double choix dirigé pour l'entrée, le produit laitier et le dessert. Du poisson est servi une fois par semaine minimum ainsi qu'un repas végétarien. Les menus sont mis en ligne sur le site de la ville.

## La commission menu

Une commission menu a lieu toutes les 8 semaines environ et rassemble des enfants du CME, des parents d'élèves élus, des élus du Conseil Municipal, ainsi que des professionnels de la cuisine centrale. Celle-ci permet d'étudier les menus, d'envisager des changements et de répondre aux questions.

De plus, chaque trimestre, des parents d'enfants scolarisés en élémentaire peuvent sur inscription venir visiter le restaurant, et y manger avec leur enfant.

## Service Périscolaire

07 63 27 34 33  
malik.aich@ville-beauchamp.fr

Avant l'école : le lundi, le mardi,  
le jeudi et le vendredi

La ville propose un accueil dans les écoles de 7h à 8h20, assuré par les ATSEM en maternelle et par les animateurs en élémentaire.

Des projets spécifiques sont mis en place au sein du périscolaire 1 à 2 fois par an : les familles sont invitées à venir découvrir des animations proposées avec et par les enfants sur l'accueil périscolaire.

Après l'école : le lundi, le mardi, le  
jeudi et le vendredi

En maternelle, de 16h30 à 19h00, l'accueil périscolaire du soir accueille les enfants

dans leur école et un goûter leur est servi. En élémentaire, De 16h30 à 18h les enseignants assurent l'étude dirigée dans les locaux scolaires. Goûter à fournir.

De 18h à 19h l'accueil post étude est encadré par les animateurs. Les enfants de l'école Pasteur sont regroupés sur l'école Paul Bert dans la salle périscolaire. Les parents récupèrent leur(s) enfant(s) à l'école Paul Bert, 49 rue Salengro (entrée au fond du parking).

Les parents peuvent déposer et reprendre leur(s) enfant(s) durant tout le temps du service de l'accueil périscolaire matin, soir et post étude.

Vous pouvez joindre le service aux heures d'accueil au **06 75 13 09 03**.





## L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La capacité maximale d'accueil est de 175 enfants (75 maternels et 100 élémentaires). Les effectifs varient de 80 à 150 enfants par jour d'ouverture.

Le mercredi, un accueil est également possible à la demi-journée (matin uniquement).

### Accueil de Loisirs Maternels et Élémentaires (3-12 ans)

06 75 71 52 04

2, avenue de l'Égalité

[cl-lesmarronniers@ville-beauchamp.fr](mailto:cl-lesmarronniers@ville-beauchamp.fr)

### Horaires d'ouverture : 7h à 19h

L'accueil du matin se fait entre 7h et 9h

Les sorties du soir se font uniquement entre 17h et 19h

La facturation des services municipaux (restaurant scolaire, accueil de loisirs maternelles et élémentaires, multi-accueil, petite enfance, étude, séjour, école des sports) est informatisée.

Les familles reçoivent une facture mensuelle, comprenant toutes les prestations qu'elles ont utilisées, payable par prélèvement bancaire ou postal, espèces ou chèque.

Rappel des pièces à produire pour l'inscription d'un enfant aux activités périscolaires :

- Avis d'imposition de l'année,
- Relevé d'identité bancaire,
- Numéro CAF

Toutes ces modalités peuvent s'effectuer via le Kiosque Famille disponible depuis le site de la ville [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr). Elles doivent faire l'objet d'une validation par le service inscription facturation.



# SÉJOURS



Chaque année, la commune organise plusieurs séjours.

En hiver, elle propose un séjour au ski pour les élémentaires et les adolescents.

L'été, trois séjours sont proposés aux enfants scolarisés en maternelle, élémentaire ou au collège.

Les adolescents sont particulièrement investis dans l'élaboration de leur projet de vacances et sont donc acteurs dans son organisation en collaboration avec leurs animateurs référents.

Partir à l'aventure vers une destination inconnue, pratiquer des activités favorisant l'évasion, apprendre à vivre ensemble, encourager l'acquisition de l'autonomie et la prise de responsabilités...

Autant de raisons qui font l'intérêt des séjours en dehors du cercle familial dès le plus jeune âge, et jusqu'à l'adolescence.

Pour tous renseignements, contactez le Service Enfance et Jeunesse au **07 63 27 34 33**

# CLUB ADOS

## Service jeunesse

Club ados (11 - 17 ans)

06 65 73 88 13

8, avenue de l'Égalité

[cl-ados@ville-beauchamp.fr](mailto:cl-ados@ville-beauchamp.fr)

### Horaires d'ouverture :

- Pendant la période scolaire  
Les mercredis de 13h30 à 18h.
  - Pendant les vacances scolaires
  - Les vacances d'avril et d'été : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h.
  - Les vacances d'octobre, décembre et février : Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.
- C'est le lieu de rendez-vous des jeunes de 11 à 17 ans de la commune qui sou-

haitent passer un moment entre eux ou participer aux activités que propose le Service Jeunesse pendant les vacances et la période scolaire.

### Le dispositif d'accompagnement scolaire Collège

La commune met en place un accompagnement scolaire pour les collégiens. Les jeunes inscrits au dispositif peuvent bénéficier d'aide aux devoirs, sur inscription, deux fois par semaine. Les séances se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h30, à l'Espace Jules César, 128 bis, chaussée Jules César, pour tous les niveaux, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

# PIJ

## Point information jeunesse

01 30 40 57 87

128 bis chaussée Jules César

[pij@ville-beauchamp.fr](mailto:pij@ville-beauchamp.fr)

### Horaires d'ouverture au public

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 9h à 12h
- Possibilités de prise de rendez-vous

### Le PIJ, c'est quoi ?

- Un lieu d'informations, d'écoute, de dialogue, d'échange.
- Une aide technique et pédagogique pour l'élaboration d'un projet personnel

d'insertion sociale et professionnelle.

### Pour qui ?

Cette structure s'adresse principalement aux 11/30 ans. Elle est labellisée par les Directions Départementales et Régionales de la Cohésion Sociale. L'accueil est libre, anonyme et gratuit.

### Quels services sont proposés ?

- Accompagnement personnalisé dans les démarches des jeunes
- Actions de formation et d'information
- Réalisation d'événements ponctuels
- Interventions dans les établissements scolaires



## Composition et missions

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) rassemble 24 enfants de la commune âgés de 8 à 10 ans. C'est une instance de discussions, de réflexions, mais aussi de propositions d'actions.

Le CME actuel a donc pu participer à la réalisation d'événements (soirée, commémorations...) à la visite de lieux symboliques et représentatifs du fonctionnement institutionnel (Sénat, Assemblée Nationale...) mais aussi proposer des idées d'aménagements.

## Élections

Après 2 années de mandat, les jeunes

beauchampois vont « réélire » de nouveaux représentants pour 2 années. Des élections seront donc programmées en octobre 2020.

Les enfants souhaitant prendre part à ce nouveau CME pourront faire acte de candidature dès le mois de septembre.

## Vers un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

D'ici à la fin de l'année, la municipalité souhaite poursuivre le développement de la démocratie locale en créant un CMJ destinés aux jeunes.

Renseignements et informations :  
 07 63 27 34 33  
[CME@ville-beauchamp.fr](mailto:CME@ville-beauchamp.fr)

<b>Rentrée scolaire 2020</b>	Jour de la reprise le mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020
<b>Vacances de la Toussaint 2020</b>	À la fin des cours du samedi 17 octobre 2020 Jour de la reprise le lundi 2 novembre 2020
<b>Vacances de Noël 2020</b>	À la fin des cours du samedi 19 décembre 2020 Jour de la reprise le lundi 4 janvier 2021
<b>Vacances d'hiver 2021</b> <b>Vacances de février 2021</b>	À la fin des cours du samedi 13 février 2021 Jour de la reprise le lundi 1 <sup>er</sup> mars 2021
<b>Vacances de printemps 2021</b> <b>Vacances de Pâques 2021</b>	À la fin des cours du samedi 17 avril 2021 Jour de la reprise le lundi 3 mai 2021
<b>Pont de l'Ascension 2021</b>	À la fin des cours du mercredi 12 mai 2021 Jour de la reprise le lundi 17 mai 2021
<b>Grandes vacances 2021</b>	À la fin des cours du mardi 6 juillet 2021

## Inspection académique - Circonscription de Taverny

81 rue Gabriel Péri - 95150 Taverny

01 30 83 50 57





# MAIRIE DE BEAUCHAMP



1, place Camille Fouinat - 95250 Beauchamp  
T. 01 30 40 45 45 - [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr)

   Rejoignez-nous !